

La culture, ce cadeau qui nous fait tous grandir

Par

Cesla Amarelle
Cheffe du Département de la formation
de la jeunesse et de la culture

D'ABORD UN BESOIN EXISTENTIEL

La culture produit la beauté, elle transmet des émotions, elle distille les lumières. En ce sens, la culture répond d'abord à un besoin existentiel de l'être humain. Enfants et adultes, femmes et hommes, nous avons tous des besoins intellectuels, spirituels et intimes. Des besoins que la création artistique participe à combler. On se console d'une peine de cœur en écoutant de la musique. On va au cinéma entre amis. On passe des heures à lire des romans pour se distraire ou s'endormir. On vibre et on apprend avec des jeux vidéo. On se rend au théâtre pour s'évader ou au concert pour vivre un moment de partage. On lit des histoires à nos enfants pour leur procurer du plaisir et stimuler leur créativité, leur sensibilité ou leur imagination. On se fabrique une identité privée ou sociale en exposant des photos, des tableaux ou des œuvres d'art dans nos intérieurs, en jouant dans une fanfare ou en chantant dans un chœur. On décuple nos petites et grandes joies en riant ensemble face à des humoristes.

La culture a cette puissante capacité d'émouvoir. Par touches successives, elle construit en nous une « *Carte du Tendre* ». Comme le montre Giuliana Bruno (1), cette carte de nos émotions contribue à notre épanouissement individuel, notre autonomie et notre indépendance. Mais la culture peut aussi rassembler une communauté de personnes qui participent à un événement collectif. Elle concourt à la préservation et au renforcement de l'identité sociale. Quand elle est tournée vers le passé, elle entretient les traditions et véhicule une prise de conscience de ce qui nous a construits. Quand elle s'oriente vers l'avenir, elle reflète l'évolution de la société et favorise la réflexion et la discussion sur ce qui peut advenir. De cette manière, elle participe à forger un sentiment d'appartenance. Elle favorise l'intégration dans la société et est assurément un facteur de cohésion sociale. L'accès aux biens culturels par le plus grand nombre produit donc des effets bénéfiques pour toute la société et qui ne sont pas pris en compte par le marché. Cette dimension organique des arts justifie à elle seule que l'Etat encourage et subventionne la culture, et qu'il considère cette tâche comme l'une de ses missions centrales.

La culture contribue aussi à la démocratie et à une société d'autant plus forte et solide qu'elle est plurielle et ouverte. Un individu accumule des connaissances mais il affûte aussi sa capacité d'interroger des prétendues vérités. La culture donne la faculté de critiquer et juger. Elle peut être vue comme l'ensemble des connaissances qui aiguisent le sens critique. La recherche du bien ou du mal est la source de tout jugement culturel. En somme, la culture est comme un encier de l'éthique.

PUIS UNE DIMENSION POLITIQUE

La culture a aussi une dimension politique. Pour Panaït Istrati, la culture a la mission d'améliorer l'homme. Dans son discours sur les arts et l'humanité (2), il associe le travail de l'artiste à l'exigence morale de « *combattre l'égoïsme des hommes* » et de « *réaliser toujours plus de justice sur la terre* ». Prononcée en 1934, entre les deux Guerres, cette profession de foi conserve une grande actualité. Esprit libre dressé contre les totalitarismes alors émergents, de droite et de gauche, Istrati place dans les artistes « *l'unique espoir d'un perfectionnement universel* ». Car, dit-il, leur vocation est de promouvoir la fraternité et la solidarité contre l'égoïsme et la haine ; la justice contre l'arbitraire ; l'égalité contre les discriminations ; la démocratie contre la tyrannie. Ceci parce que, de toutes les valeurs à la base de l'existence, l'art est celle qui renferme « *le plus d'amour, le plus de générosité* ».

L'art et la politique ont d'ailleurs toujours été intimement liés. Dans les insurrections d'hier comme dans l'invention, aujourd'hui, de nouveaux chemins d'émancipation. Jacques Rancière en fait l'analyse avec acuité (3) : une spécificité de notre présent réside « *dans le voisinage indéfini entre le militantisme politique, l'attention aux transformations des formes de vie et un milieu de la création artistique qui est marqué par le croisement des modes d'expression* ». La complexité accrue des enjeux politiques renvoie à l'exigence d'interdisciplinarité et aux besoins d'approches artistiques valorisant le croisement des regards, la juxtaposition des arts et plus précisément encore l'établissement de liens transversaux entre des pratiques normalement séparées. L'artiste tend à devenir une sorte de poly-technicien assemblant des matériaux, des techniques et des modes de représentation hétérogènes. Les frontières entre genres artistiques sont levées, dans un double mouvement de compréhension du présent et d'élaboration de stratégies de résistance à l'ordre dominant, et donc d'émancipation.

A la fin, la prospérité d'un Etat démocratique dépend directement du degré de pensée et d'action culturelle de ses citoyens. De cette conviction héritée des Lumières découle directement la nécessité de mettre à disposition les structures éducatives et culturelles adéquates. Et c'est une raison fondamentale pour laquelle l'encouragement de la culture relève du service public. Plusieurs cantons ont donc inscrit cette mission dans leur texte fondamental. Ainsi la Constitution vaudoise consacre l'encouragement de la culture et de la création artistique comme « *une tâche de l'Etat* » qu'assument le Canton et les communes (art. 53, al. 1). Par leurs politiques dans ce domaine, l'Etat veille à « *favoriser l'accès et la participation à la culture* » (art. 53, al. 2). Le cadre ainsi posé, exigeant, ambitieux, nous engage.

HISTOIRE ET POLITIQUES CULTURELLES

Le rapprochement entre arts et Etat, sous le signe de politiques culturelles menées par les pouvoirs publiques, ne va pas de soi. Il a toujours existé un champ de tensions entre les milieux de la culture et l'Etat. Les artistes sont attachés à leurs valeurs propres – liberté de la création, contestation de l'ordre établi, affirmation d'alternatives au discours dominant – alors que les autorités aspirent à être des acteurs de la vie culturelle. L'œuvre de commande peut être mal vue et l'artiste subventionné par l'Etat s'expose au soupçon de complaisance ou d'autocensure. Nul n'a mieux thématé la nécessaire indépendance de l'artiste que le philosophe et poète Ernst Fischer. Analysant son itinéraire et sa pensée dans la revue *Austriaca* No 20, Alfred Hrdlinka prête cette citation à l'intellectuel, qui résume sa conviction: «*Ce sont les artistes qui produisent l'art, et non les décisions politiques* »

Ce rappel posé, constatons que d'un pays à l'autre, d'un canton à l'autre, les politiques culturelles diffèrent beaucoup selon les traditions et les modes d'organisation politique d'une communauté donnée. Miroirs des évolutions de la société, les politiques culturelles changent aussi avec le temps et des nouvelles priorités en chassent d'autres.

La Suisse est un pays né d'une volonté collective et la politique culturelle en est le reflet. Fédérative, donc décentralisée, elle n'aspire pas à l'uniformité, mais encourage la diversité. Au service de la cohésion entre les quatre régions linguistiques, elle protège spécialement les minorités nationales. Elle se fonde sur le principe de la subsidiarité (de l'Etat par rapport aux particuliers, des instances étatiques supérieures par rapport aux instances inférieures).

La Confédération peut « *promouvoir les activités culturelles présentant un intérêt national* ». La Constitution reconnaît toutefois, à son article 69 premier alinéa, que « *la culture est du ressort des cantons* ». Cantons où les villes jouent un rôle central. Cette distribution fédéraliste des compétences s'est imposée comme une évidence et la politique culturelle est longtemps restée un domaine de second plan.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la période des « *Trente Glorieuses* » a été marquée par une large adhésion à la croissance économique et technologique. Au même moment, la peur d'une « *culture étatique* » était répandue dans une partie conséquente de la société. Ce furent autant d'obstacles à la mise en œuvre d'une politique culturelle nationale et parfois aussi de politiques culturelles cantonales. Il a fallu attendre les années 60 pour que les cantons commencent à concrétiser leur compétence dans des arrêtés spécifiques de portée juridique. La demande pour une démocratisation de la culture a grandi après la crise pétrolière et la récession des années 70. La vie culturelle a alors explosé, d'abord dans les grands cantons et leurs capitales, puis dans les centres secondaires éparpillés sur tout le territoire. L'institutionnalisation d'un nombre grandissant de politiques culturelles publiques a directement découlé de cette volonté partagée plus largement d'étendre à tous la culture considérée comme légitime.

Dans ce contexte d'expansion, la culture est restée un domaine fragile de l'intervention de l'Etat et régulièrement visée en priorité par des réductions de moyens quand les finances publiques se détériorent. L'utilité économique de la culture est d'ailleurs un motif récurrent du débat public sur la culture. Cet argument est souvent cité comme le motif prioritaire d'encourager une vie culturelle diversifiée. Il ne doit toutefois jamais dissiper le fait que les arts et la culture encouragés par l'Etat n'ont pas vocation à avoir une utilité directe. Bien sûr que la culture a un coût, qu'elle est pourvoyeuse d'emplois et qu'elle peut engendrer des bénéfices économiques. Mais ce n'est pas ce qui doit, en premier lieu, guider nos décisions politiques. Les dépenses publiques pour la culture ne sont pas un luxe que nous voudrions nous accorder mais sont bien nécessaires.

LA CULTURE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Fait contemporain majeur, l'informatique et la numérisation des données changent les règles du jeu. Nous ne le mesurons encore qu'imparfaitement et partiellement. Pour le devenir de la culture, c'est évidemment un enjeu crucial. Un enjeu à multiples facettes, aussi. Trois exemples donnent la mesure de ce bouleversement :

- Le rapport au patrimoine culturel existant se modifie. De nouvelles techniques d'archivage s'imposent, ouvrant la voie à des manières novatrices de montrer, d'exposer et donc de faire vivre ce patrimoine. C'est un enrichissement évident, mais qui suppose en général d'importants investissements et des savoirs faire renouvelés.
- L'accès au son et à l'image, à la musique et au cinéma, à la radio et à la télévision, se simplifie et s'amplifie en ce sens qu'il devient instantané et en tous lieux. C'est à la fois génial et vertigineux. Cela multiplie les opportunités et les risques. C'est une chance car la beauté, plus accessible que jamais, peut enchanter toujours davantage de monde. C'est un danger car l'instrumentalisation de la culture par des médias et des groupes globalisés de communication acquiert une dimension jamais atteinte auparavant.
- La technologie digitale et mobile impose de nouvelles formes de communication sur le web ouvert à tous. Sur la toile, la liberté d'expression est immédiate et sans limite. Simultanément, l'autorité de la connaissance s'efface et le terrain devient libre pour la circulation des rumeurs, des opinions radicales, des informations manipulées.

Avec l'Ecole de Francfort, Theodor Adorno est un des premiers à développer (4) l'idée selon laquelle une diffusion massive de la culture met en péril la véritable création artistique. Il met en garde contre le risque d'une uniformisation des modes de vie ainsi que contre la domination d'une logique économique et d'un pouvoir autoritaire. Son pronostic acquiert un sens aigu alors qu'aujourd'hui, au XXI^e siècle, nous, consommateurs connectés, sommes cernés de toutes parts. Les industries culturelles globalisées déversent leurs marchandises (l'œuvre d'art comme produit de masse) à travers l'internet. Et la vie culturelle est menacée d'uniformité.

Notre attention, captée par les multiples canaux nouveaux, devient vagabonde. Saurons-nous encore distinguer l'information de la publicité, la publicité du divertissement ? La nébuleuse, si généreuse, transforme nos modes de consommation de l'information et de la culture. Elle transforme la culture elle-même. Il n'y a plus de style dominant, plus de courant fort, plus de convention d'époque. La modernité, c'est que toutes les expressions artistiques sont désormais admises et revendiquées, pourvu qu'elles fassent recette. L'interdépendance entre technologies et arts, comme entre technologies et sciences, grandit, posant de nouveaux défis. S'agissant de la culture, la durée de vie des œuvres diminue. La profusion et la diversité s'intensifient. La banalisation menace. Face à ce bruit, cette confusion, l'artiste contemporain a les moyens de rester fidèle à l'une de ses principales missions: être pourvoyeur de perspectives alternatives et critiques sur la société dans laquelle il évolue. Cela suppose qu'il s'attaque à ces technologies, qu'il en comprenne la syntaxe codée, qu'il apprenne à maîtriser la réalité virtuelle et la réalité augmentée. S'appuyant sur ces nouveaux outils et plateformes, il peut en proposer une utilisation libre et critique, affranchie de la menace hégémonique qui leur est associée. Nous avons donc besoin d'une création artistique digitale performante, productrice de sens et capable de catalyser des émotions et des réflexions sur notre époque. La culture doit aussi interroger les fondements et les usages de ces technologies, tout en misant sur l'immense potentiel humain et collaboratif qu'offre le numérique.

ON NE PRODUIRA JAMAIS ASSEZ DE BIENS CULTURELS !

La Suisse, par la surface de son territoire et la taille de sa population, est un pays d'envergure moyenne. Mais elle est tout le contraire d'un désert culturel. Et le canton de Vaud illustre la richesse et la diversité de la vie culturelle et de la création artistique qui caractérisent notre pays. Arts visuels, théâtre, danse, musique, littérature : l'offre y est très importante, souvent décoiffante. Le public répond présent, et il en redemande. Réjouissante abondance culturelle ! Heureuse région que celle où des milliers d'artistes voient, au-delà de leur liberté de s'exprimer, leur production atteindre des publics aussi larges que diversifiés.

Des doutes ou des plaintes s'expriment, ici et là, à propos de cette abondance. Etouffement de la culture sous le poids de l'inflation des produits culturels ? Banalisation de la création ? Marchandisation de la culture ? Ces poncifs relatifs aux supposés ravages de la société de consommation encore décuplés par la numérisation ne doivent pas laisser indifférent. Mais la création artistique est libre. Conviction confortée d'ailleurs par la Constitution vaudoise, qui « *garantit la liberté de l'art* » (art. 18). Or, de la liberté de l'artiste découle l'élargissement continu de son champ d'expression. Et donc la multiplicité des débouchés. On ne peut donc pas imaginer que l'exercice de cette liberté soit limité. On ne produira jamais assez de biens culturels ! La valeur de cette production artistique, qu'elle soit le fait de professionnels ou d'amateurs, est bien sûr inégale. Mais cet autre débat, celui de la qualité, concerne les artistes dans leur relation à leurs publics aussi divers que la population vaudoise est panachée.

LE MESSAGE CULTURE DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le système régissant la production et la consommation de culture en Suisse, et d'ailleurs aussi dans notre canton, a des vertus qui méritent d'être appréciées à leur juste mesure. Ce système consacre une alchimie subtile de collaboration entre les secteurs public et privé. L'étincelle initiale appartient au créateur, c'est essentiel. La liberté du projet est celle de l'artiste ou du directeur entrepreneur d'une institution. La confiance placée dans les créateurs est déterminante. Ensuite se pose la question des moyens. Or, les pouvoirs publics jouent « *un rôle décisif dans le financement de la culture* », comme le rappelle le Message culture pour la période 2021-2024 que le Conseil fédéral a mis en consultation en mai 2019 (5).

Ce message sur la culture est le troisième du genre. Saluons que l'exercice se pérennise, à l'instar d'autres messages périodiques que le gouvernement délivre, depuis plus longtemps, sur l'armée, sur la coopération internationale, sur la politique agricole ou encore sur la formation et l'innovation (ces deux derniers reviennent aussi tous les quatre ans). Malgré les aléas des majorités politiques aux Chambres fédérales, malgré le rôle limité de la Confédération en matière de culture, le Conseil fédéral tient le cap. Il voit dans des évolutions lourdes de la société de puissants motifs à s'engager davantage pour la culture. Cette posture proactive de la Confédération bouscule quelque peu les cantons, même si le Conseil fédéral prend soin de souligner que tous les niveaux étatiques de l'Etat fédéral sont concernés. Car c'est bien l'addition et la complémentarité de leurs efforts en matière culturelle qui apporteront des réponses solides et crédibles à l'impact de la globalisation sur la diversité culturelle, aux effets de la numérisation sur les modes de production, de diffusion et de consommation des biens culturels, et enfin aux conséquences pour la cohésion sociale de l'hétérogénéité croissante de la population établie dans notre pays.

Concrétisant une obligation de la nouvelle Loi fédérale sur l'encouragement de la culture, le premier message pluriannuel relatif aux activités culturelles de la Confédération avait été un essai. Le deuxième Message culture, pour la période 2016-2019, assumait, c'était la nouveauté, l'ambition d'une « *politique culturelle nationale* ». Il inscrivait une augmentation des dépenses culturelles dans des proportions respectables, apportant de la substance à certaines avancées de principe. Le troisième Message culture est celui de la consolidation. Il apporte une attention soutenue aux champs propices à l'innovation. C'est par exemple le soutien résolu aux médias interactifs et des moyens accrus pour maîtriser les effets de la numérisation sur la création artistique, spécialement dans le domaine du cinéma. Ce message donne le ton. Il valorise la participation culturelle et l'innovation dans la création artistique, tout en réaffirmant la nécessaire coordination entre Confédération, cantons et communes.

3 MILLIARDS, L'EFFORT PUBLIC NATIONAL POUR LA CULTURE

Les derniers chiffres consolidés (2016, Office fédéral de la statistique) établissent que les dépenses culturelles des pouvoirs publics atteignent, bon an mal an, la somme de 3 milliards de francs. Les communes sont les bailleurs de fonds les plus importants, pourvoyant, à elles seules, plus de la moitié des fonds publics investis dans la culture (51%, soit 1,56 milliard de francs). Leur effort concerne en priorité le domaine « *concerts et théâtres* ». Les dépenses des 26 cantons en la matière (1,17 milliards de francs) représentent 38,4% du total. La Confédération participe à hauteur de 10,5% (320 millions). A noter que les domaines « *musées et arts plastiques* » et « *bibliothèques* » sont assumés, conjointement, par les trois échelons publics de notre système fédéral. On dénombre plus de 1'110 musées et quelque 800 bibliothèques à travers tout le pays. En 2016, les villes et les communes ont dépensé pour la culture en moyenne 167 francs par habitant, les cantons 145 francs et la Confédération 37 francs. Les trois échelons étatiques confondus, le montant public par habitant consacré à la culture s'élevait à 348 francs.

Le secteur privé n'est pas en reste. Son soutien à la culture double l'effort des pouvoirs publics. Les loteries jouent un rôle important, rapportant annuellement aux cantons plus de 500 millions, que les autorités compétentes peuvent redistribuer entre autres pour encourager des projets culturels. Fait remarquable, la Suisse compte plus de 13'000 fondations privées d'utilité publique cumulant un capital conjoint estimé à quelque 100 milliards de francs. Ces fondations, rappelle le nouveau message du Conseil fédéral en consultation, distribuent chaque année au total environ 2 milliards de francs à la culture. L'économie privée complète cet effort par des actions de sponsoring en dépensant à son tour quelque 370 millions de francs par an.

L'EFFORT VAUDOIS POUR LA CULTURE: GÉNÉREUX, PRÉVISIBLE ET DURABLE

La *Statistique de poche de la culture en Suisse* (6) donne une image détaillée de l'effort financier pour la culture des pouvoirs publics en Suisse. La photographie la plus récente porte sur les dépenses consolidées de 2015. Au classement des dépenses culturelles par habitant consenties par les cantons, y compris leurs communes, Vaud arrive en 7^e position. Avec un montant de 314 francs par habitant, notre canton est proche de Zurich (327 francs) mais loin derrière Bâle-Ville (1'258 fr.) et Genève (838 fr.), les deux cantons-villes en tête de ce hit-parade. En chiffre absolu, Vaud et ses communes, y compris les contributions des loteries, ont consacré 241 millions à la culture en 2015. Le canton pointe au 4^e rang, derrière Zurich, Genève et Berne.

Aux politiques culturelles du Canton de Vaud et de sa capitale, Lausanne, s'ajoutent celles de plusieurs villes vaudoises. Toujours davantage de communes créent un service culturel ou la fonction de délégué à la culture (une douzaine aujourd'hui). Par rapport à d'autres cantons qui centralisent le soutien à un seul des échelons, Vaud dispose d'un maillage diversifié et équilibré. C'est la force de notre canton. La richesse et la variété de son offre culturelle sont à la fois la cause et la conséquence de cet important engagement public : sans création, pas de subvention, et sans subvention, pas de création.

L'autre force vaudoise est le caractère prévisible de l'engagement cantonal en faveur de la culture. Grâce à des finances publiques saines, les budgets dévolus aux grandes missions culturelles de l'Etat sont généreux et stables. Les investissements dans les infrastructures font l'objet d'un effort majeur. L'encouragement à la culture constitue une priorité. Le Service cantonal des affaires culturelles (SERAC) lui réserve (budget 2019) 34 millions de francs par an, alloués sous forme de subventions. Celles-ci se ventilent en trois catégories : les soutiens réguliers (18,5 millions, soit 55% du total) ; les aides ponctuelles (3,2 millions, soit presque 10%) ; et les soutiens aux écoles de musique (12,3 millions, donc 35%). L'autre effort prioritaire, à hauteur de 42 millions de francs, est dédié aux institutions patrimoniales et scientifiques que sont les sept musées cantonaux (23,2 millions) et la Bibliothèque cantonale universitaire (18,8 millions). A noter que deux tiers de ces montants couvrent les charges de personnel de ces institutions chargées de la conservation et de la mise en valeur de biens de l'Etat.

Une politique durable et cohérente peut donc être menée dans un climat constructif. En bonne intelligence avec les artistes qui se sentent respectés. Et en bonne entente avec des mécènes et des fondations privées d'utilité publique, dont l'engagement complète opportunément l'effort public.

CONTINUITÉ ET INNOVATION : LES CLEFS POUR UNE VIE CULTURELLE PLURIELLE ET DYNAMIQUE

Avec l'éducation, la formation et les politiques de la jeunesse, la culture est l'autre grande mission du DFJC. Il y a une cohérence à placer sous un même toit l'apprentissage des mots et des chiffres, l'acquisition des savoirs et de l'intelligence, le cheminement vers l'autonomie par la formation, y compris le développement des compétences tout au long de la vie, et la culture. Ces activités sont reliées par un fil rouge: leur mission émancipatrice et leur pouvoir civilisateur.

A l'instar de la Confédération, Vaud suit trois orientations stratégiques : la valorisation du patrimoine, le soutien à la créativité artistique et la participation à la culture. Le solide cadre législatif existant a pour but de donner à la politique culturelle de l'Etat une certaine continuité. Cette garantie de stabilité n'empêche pas l'innovation grâce à quelques accents nouveaux.

Une consolidation assortie d'impulsions fortes dans quatre domaines sont les mots clef des actions menées durant cette législature 2017-2022. Elles se déploient sur quatre fronts principaux:

- **Des investissements majeurs**, en cours et à venir, dans les infrastructures, valorisent le **patrimoine matériel et immatériel** du canton. A chaque occasion, il s'agit de renouveler une offre pérenne, d'innover dans la continuité. C'est d'abord le pôle muséal **Plateforme 10**, projet le plus avancé qui promet de dynamiser l'offre d'expositions dédiées aux beaux-arts, à la photographie et au design. Ceci avec la future intégration, sur le nouveau site, au côté du Musée cantonal des Beaux-Arts, du Musée de l'Elysée et du Mudac (ce dernier étant repris par le Canton pour l'occasion). Ce sera ensuite le **Palais des Savoirs**, à installer au cœur du vénérable Palais de Rumine. Un projet encore embryonnaire, mais dont on peut déjà affirmer que son point fort sera de faire se rencontrer la Culture et la Science, la Beauté et la Connaissance, au cœur de la Cité. Avec une attention particulière portée au jeune public et au croisement entre l'école et la culture. A l'instar de Plateforme 10, ce projet sera un autre exemple de changement volontariste, mais cette fois dans l'enveloppe du bâtiment existant qu'il s'agira de réhabiliter en repensant les usages. Les musées logés à Rumine seront appelés à coopérer dans un espace interdisciplinaire à créer, faisant dialoguer les sciences naturelles avec les sciences humaines. Simultanément, sera lancé le développement du **site romain d'Avenches**, avec la valorisation de ses trésors dans un nouveau bâtiment encore à concevoir et à bâtir. Vaud assumera ainsi sa responsabilité de canton phare de la romanité.

- **Le soutien régulier du Canton à la création artistique indépendante ne faiblit pas.** Il s'enrichit d'impulsions sous la forme de deux appels à projets témoignant d'une volonté de placer des accents nouveaux dans des domaines fortement concernés par l'évolution des pratiques artistiques qu'induit la révolution numérique. Les **jeux vidéo** d'abord. Cet appel à projets aura pour but de promouvoir la création artistique dans ce domaine en plein essor, au croisement des médias interactifs et de l'innovation technologique. La **photographie** ensuite. Une *Enquête photographique vaudoise* sera lancée annuellement. L'artiste retenu, au bénéfice d'une bourse, aura carte blanche pour documenter, par son regard d'auteur, des évolutions contemporaines de notre canton.

- **L'accès à la culture et à la science**, dans toute leur richesse et leur diversité, constitue un axe d'action prioritaire. C'est un objectif politique du Conseil d'Etat. La médiation culturelle en est le levier. La vulgarisation, ou comment relier publics, créateurs, savoirs et lieux d'expositions culturels et scientifiques, s'inscrit parfaitement dans une mission de service public. Discutées dans la dernière livraison de la revue *PatrimoineS* (7), des expériences récentes dans ce domaine donnent une idée du champ d'actions prometteuses que constitue la médiation culturelle et scientifique. Par ailleurs, un projet pilote teste la présence de médiateurs culturels au sein de quelques établissements scolaires – **Les Argonautes**. Cette mesure, appelée à s'étendre encore, dynamisera le travail déjà accompli par l'école pour éveiller la curiosité et la créativité de tous les élèves – et donc, finalement, pour faire grandir la participation des jeunes à la culture et à la science.

- Le dernier axe est **la coordination des efforts culturels dans tout le canton**. Inspirée du Dialogue culturel national, une plateforme culturelle Canton/communes sera développée. Elle deviendra le lieu privilégié de cet échange au niveau stratégique et le levier de la collaboration accrue souhaitée entre le Canton et les communes, au service d'une offre culturelle encore plus riche.

LA CULTURE, FACTEUR DE BIEN-ÊTRE ET DE BONHEUR

La récente exposition COSMOS, portée par les quatre musées du Palais de Rumine, a donné l'envie de découvrir le désordre apparent et la complexité du monde dans lequel nous vivons. Je l'ai visitée à plusieurs reprises, ne me lassant pas du bonheur jubilatoire de cette exploration. Merveilles et curiosités, ordre et chaos, nature et artifice, enfers et disparitions racontaient une histoire riche et mystérieuse, notre histoire. Tout dernièrement, aux journées portes ouvertes du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts, j'ai été frappée par les sourires radieux et contagieux de cette foule de visiteurs s'émerveillant des jeux de lumières du bâtiment neuf adossé aux rails de la gare CFF de Lausanne. Première visite, et déjà la population s'appropriait son futur musée, avant même que la programmation n'attire amateurs, spécialistes et touristes. Ces deux seuls exemples disent l'appétit des Vaudois pour la culture, leur ouverture à l'exploration, leur curiosité, leur disponibilité pour éprouver de nouvelles émotions et leur attrait pour les moments fugaces de beauté partagée.

Je suis convaincue qu'un appui constant des pouvoirs publics à l'ensemble des formes d'expression culturelle et artistique rend possible ces réalisations porteuses d'avenir. Sans naïveté mais avec fermeté, je crois que si dans nos sociétés nous apprenions à écouter avec plus de force le message des artistes, bien ancrés dans le réel quoiqu'on en dise, notre monde serait plus épanoui et plus émancipé.

SOURCES

- (1) Giuliana Bruno, *Atlas of Emotion. Journey in Art, Architecture, and Film*. Verso, New York, 2002 ; réédition 2018.
- (2) Panaït Istrati, *Les arts et l'humanité aujourd'hui*. Discours édité par les Editions L'Echappée, 2018.
- (3) Jacques Rancière, *En quel temps vivons-nous ?* La Fabrique éditions, 2017.
- (4) Theodor Adorno, *Dialectique de la Raison*, 1944.
- (5) Message concernant l'encouragement de la culture pour la période de 2021 à 2024 (message culture). Rapport explicatif destiné à la consultation.
- (6) *Statistique de poche de la culture en Suisse*, 5^e édition. OFC et OFS, 2018.
- (7) Collectif, *La médiation culturelle et scientifique*. Revue *PatrimoineS*, Collections cantonales vaudoises, 2019.